



ACCESS

Équipe **A**mbulatoire de **C**oopération,
de **C**oordination et d'**É**valuation **S**anitaire
et **S**ociale

PÔLE PGU - FILIÈRE PATHOLOGIES HANDICAP ET VIEILLISSEMENT

QUOI ?

EVALUER
CONSEILLER
ORIENTER
COORDONNER

POUR QUI ?

**USAGERS ADULTES DES UNITÉS INTRA ET
EXTRAHOSPITALIÈRES DU PGU EN PERTE
D'AUTONOMIE**

**RÉSIDENTS DES STRUCTURES MÉDICO-SOCIALES
SITUÉES SUR LE SECTEUR DU PGU**

HORAIRES

Du lundi au vendredi de 9h à 17h
Permanence téléphonique de 9h à 16h45
COMMUNES DESSERVIES
Mérignac, Talence, Pessac, Gradignan

121 Rue de la Béchade
CS 81285
33076 BORDEAUX Cedex
05.33.57.80.23
access@ch-perrens.fr

ACCESS, C'EST :

- ☛ **Une équipe mobile pluridisciplinaire** constituée d'un psychiatre, d'une assistante sociale, de trois infirmiers, d'une ergothérapeute, d'une éducatrice spécialisée, d'une psychologue et d'un cadre de santé.

☛ **Qui a pour objectif de :**

- Faciliter l'accès aux soins des usagers des structures médico-sociales.
- Accompagner vers des dispositifs médico-sociaux adaptés les patients en situation de handicap d'origine psychique en perte d'autonomie.
- Prévenir les hospitalisations lors d'acutisation symptomatique et situation de crise pour les usagers et résidents de structures médico-sociales.
- Optimiser l'intégration des usagers dans les structures médico-sociales, en lien avec les équipes des structures in situ.
- Développer des partenariats d'articulation sanitaire et médico-sociale pour les personnes en situation de handicap d'origine psychique.
- Favoriser la coordination des accompagnements des personnes hospitalisées ou suivies en ambulatoire.

☛ **Qui peut être sollicitée par :**

- Les équipes médico-sociales intra et extra hospitalières du PGU.
- Les équipes de structures d'hébergement sanitaires et médico-sociales du secteur (FO, FAM, MAS, ESAT avec hébergement, EHPAD).
- Demande à adresser à ACCESS par le médecin référent.